

## Anne Hidalgo salue l'instauration de pastilles pour identifier les véhicules polluants

« Je salue la décision de Ségolène Royal, ministre de l'écologie, d'instaurer dès septembre un système de certificats de qualité de l'air qui permettra d'identifier les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants.

Il s'agit d'un acte fort dans la lutte contre la pollution, dont l'Etat et la Ville de Paris, par un dialogue permanent et constructif, ont fait l'une de leurs priorités.

Nous avions souhaité la mise en place d'un tel dispositif qui trouve toute sa place dans le plan pour l'amélioration de la qualité de l'air, que je porte avec mon adjoint, Christophe Najdovski ; je me réjouis donc de sa mise en œuvre effective.

Ce plan, élaboré en lien avec le Gouvernement et les communes de la Métropole, repose à la fois sur des mesures incitatives en faveur des particuliers et des professionnels – en vigueur depuis le début du printemps – et sur des restrictions progressives de la circulation pour les véhicules les plus polluants – à partir de l'été 2015.

Dès le 1er juillet, la Ville de Paris expérimentera comme prévu l'interdiction de circulation des poids-lourds et autocars de classe 1\* (immatriculés avant le 1er octobre 2001). Elle prendra alors la forme d'une vaste campagne de sensibilisation des automobilistes.

A compter du 1er septembre, l'interdiction entrera dans sa phase active et les contrevenants se verront verbalisés par les services de police. Puis, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, ces mesures d'interdiction seront étendues aux véhicules légers les plus polluants. Grâce aux pastilles de certification, les services de la Préfecture de Police seront à même de contrôler plus efficacement la circulation des véhicules polluants dans Paris.

Ce travail étroit entre la Ville de Paris et l'Etat, associé aux investissements importants que mène aujourd'hui Paris en faveur du développement des circulations douces et de la reconquête de l'espace public, comme le projet des berges de la Seine, aboutira alors à une amélioration réelle et concrète de la santé des habitants et des visiteurs. »

**Anne Hidalgo** Maire de Paris

Contact presse: Matthieu Lamarre / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61